

Les droits de l'homme à l'ère numérique

La charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique

Qu'est-ce que la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique ?

La Charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique est un diplôme approuvé par le Parlement portugais par la loi n° 27/2021 du 17 mai, dans le cadre de la participation du Portugal au processus mondial de transformation de l'internet, entrant en vigueur 60 jours après sa publication.

Pourquoi la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique a-t-elle été créée ?

La Charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique a été créée dans le but de protéger et d'éduquer les citoyens lorsqu'ils agissent dans l'environnement numérique.

Quel est l'objectif de la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique ?

À une époque où l'ère numérique prend une importance exponentielle, en grande partie en raison de la pandémie de Covid-19, la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique a été créée dans le but de sauvegarder une myriade de droits, de libertés et de garanties, afin de protéger les droits des citoyens qui utilisent l'Internet comme espace d'expression et de promotion, ainsi que de les inclure dans l'écosystème numérique.

La charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique vise à transformer Internet en "un instrument pour la réalisation de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale et un espace pour la promotion, la protection et le libre exercice des droits de l'homme, en vue de l'inclusion sociale dans l'environnement numérique", notant que "les normes qui consacrent et protègent les droits, les libertés et les garanties dans le système juridique portugais sont pleinement applicables dans le cyberspace".

Cet instrument vise à promouvoir l'éducation numérique des citoyens et à assurer la démocratisation de l'environnement numérique en tant qu'espace public, sur la base du respect des droits fondamentaux.

Quels sont les droits numériques de la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique ?

Ce sont les droits fondamentaux de l'homme à l'ère numérique et dans les environnements numériques.

Étant donné que l'évolution technologique et numérique est essentielle au développement social, économique et démocratique de notre société, il est nécessaire de veiller à ce qu'elle se déroule dans le respect de la Constitution, de l'État de droit démocratique et des droits, libertés et garanties des citoyens.

Quels sont les droits de l'homme numériques définis dans la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique ?

Les droits des citoyens dans le cyberspace sont les suivants :

- Droit d'accès à l'environnement numérique
- Liberté d'expression et de création dans l'environnement numérique
- Droit à la protection contre la désinformation
- Droits de réunion, de manifestation, d'association et de participation dans l'environnement numérique
- Droit à la vie privée dans l'environnement numérique et à la protection des données
- Utilisation de l'intelligence artificielle et des robots
- Droit à la neutralité de l'internet
- Droit au développement des compétences numériques, c'est-à-dire droit à l'éducation numérique
- Droit à l'identité et autres droits personnels
- Droit à l'oubli
- Droits sur les plateformes numériques
- Droit à la cybersécurité
- Droit à la liberté de création et à la protection des contenus
- Droit à la protection contre la géolocalisation abusive
- Droit à la volonté numérique
- Droits numériques vis-à-vis de l'administration publique
- Droits de l'enfant
- Droit à une action collective numérique

Comment est établi le droit à la liberté d'expression et de création dans l'environnement numérique ?

Il s'agit de droits selon lesquels " toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses pensées, ainsi que de créer, de rechercher, d'obtenir et de partager ou de diffuser des informations et des opinions dans un environnement numérique, librement, sans aucun type ou forme de censure, sans préjudice des dispositions de la loi concernant les comportements illégaux ".

L'application de cette loi à la création d'œuvres originales littéraires, scientifiques ou artistiques, ainsi que celles assimilées à des originaux, et les services des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes, et des organismes de radiodiffusion bénéficient d'une protection spéciale contre les violations des dispositions du code du droit d'auteur et des droits voisins, approuvé par le décret-loi n° 63/85, du 14 mars, se déroulant dans un environnement numérique.

Qu'est-ce que le droit à la vie privée dans l'environnement numérique et à la protection des données ?

Le droit à la vie privée dans l'environnement numérique stipule que "toute personne a le droit de communiquer par voie électronique en utilisant le cryptage et d'autres formes de protection de l'identité ou qui empêchent la collecte de données à caractère personnel, notamment d'exercer les libertés civiles et politiques sans censure ni discrimination".

Le droit à la protection des données à caractère personnel, "y compris le contrôle de leur collecte, enregistrement, organisation, structuration, stockage, adaptation ou modification, récupération, consultation, utilisation, divulgation par transmission, diffusion ou autre mise à disposition, comparaison ou interconnexion, restriction, effacement ou destruction", est garanti par les lois applicables.

Comment est défini le droit à la liberté de création et à la protection des contenus ?

Le droit à la liberté de création et à la protection des contenus signifie que toute personne a le droit à la libre création intellectuelle, artistique, scientifique et technique, et de bénéficier, dans l'environnement numérique, de la protection légalement accordée aux œuvres, interprétations, productions et autres contenus protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Quelles sont les garanties du droit à la protection contre la géolocalisation abusive ?

Le droit à la protection contre la géolocalisation abusive vise à assurer une protection contre la collecte et le traitement illicites d'informations relatives à la localisation d'une personne lors d'un appel obtenu à partir de tout équipement, sauf avec son consentement ou son autorisation légale.

Qu'est-ce que le droit à un testament numérique ?

Le droit à un testament numérique est le droit par lequel toute personne peut exprimer à l'avance sa volonté concernant la disposition de ses contenus et données personnelles, à savoir ceux contenus dans ses profils et comptes personnels sur les plateformes numériques, conformément aux conditions contractuelles de prestation de services et au droit applicable, y compris en matière de capacité testamentaire.

Que prévoit la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique concernant l'intelligence artificielle et les robots ?

Elle indique que l'utilisation de l'intelligence artificielle et des robots "devrait être guidée par le respect des droits fondamentaux, en assurant un juste équilibre entre les principes d'explicabilité, de sécurité, de transparence et de responsabilité et en évitant tout préjugé et toute forme de discrimination".

Comment le citoyen peut-il assurer la défense des droits déterminés dans la charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique ?

Il s'agit du droit à l'action populaire numérique. La Charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique prévoit le recours à l'action populaire numérique, afin que le citoyen puisse assurer la défense de ses droits en se référant à la législation sur l'action populaire (loi n° 83/95, du 31 août), adaptée à la réalité de l'environnement numérique.